

Mémoire et Patrimoine de Les Marches

Histoire de nos maisons d'école

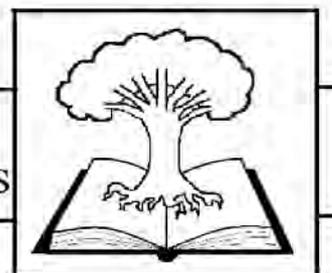


Les écoliers de St André, avec leur maîtresse sans doute bénévole, en 1888, devant le bâtiment scolaire de l'époque, situé à proximité de "La Bidélé"

Vers la fin de l'âge d'or ? 1958 - 2008

édité par

Association Mémoire et
Patrimoine de Les Marches



L'Association Mémoire et Patrimoine de Les Marches a été fondée en Juin 2006 et s'active depuis lors à réaliser son objectif la sauvegarde, la valorisation et l'étude du patrimoine archéologique, historique, culturel, culturel, artistique, technique et naturel de la communauté des Marches par tous les moyens appropriés.

Adhésion 10 euros (5 euros pour mineurs et étudiants)

Pour toutes informations :

GARLATTI Ghislain

0688728777

n° d'association 0732015849

SOMMAIRE

Histoire de nos maisons d'école	•P 3
Le Sarvan	•P10
Sècheresse de 1976	•P12
Vers la fin de l'âge d'or ?	•P13
La poste aux Marches	•P16
Intermède patoisant	•P17
Actualités	•P18
Programme 2010	•P20

ÉDITO

"Si nous aimons nous souvenir des grands moments du passé, il nous est plus pénible d'évoquer les moments difficiles".

Ce numéro a de quoi faire peur, crise économique, sécheresse de 1976, esprit diabolique qui hante notre contrée. Pourtant c'est bien d'Histoire dont il s'agit, notre Histoire avec ses hauts et ses bas.

Vous trouverez également dans ce numéro, un article de Robert Pin sur l'histoire de nos écoles, une rétrospective de nos manifestations 2009. Pour ceux qui attendent la suite de l'aventure du Capitaine Maurin, soyez patients, un article paraîtra dans un prochain numéro.

A tous, bonne lecture, et au plaisir de vous rencontrer lors de prochaines manifestations de l'association.

Ghislain Garlatti
Président

Légendes photos 1ère page de couverture

De haut en bas :

Mise en route de la batteuse août 2009

Gargouille

Exposition Ecole d'hier, journée du patrimoine 2009

Rejoignez-nous sur Internet :

memoire.patrimoine@gmail.com

<http://patrimoine-les-marches.toile-libre.org>

FAITES DES DONNS !

Généalogie, archéologie, patrimoine... l'association a de grands chantiers ! Si vous souhaitez soutenir l'association autrement que par l'adhésion, il vous est possible de faire un don en faveur de l'association Mémoire et Patrimoine de Les Marches : 20, 30, 50 euros ou plus ! Cette action donne droit à une réduction d'impôt selon les dispositions des articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

Histoire de nos maisons d'école

Robert Pin

Etude réalisée par Robert Pin sur les établissements scolaires marcherus des XVIII- XX^{ème} siècles, et présentée à l'occasion des journées du patrimoine 2009.

Contrairement à une légende tenace, les habitants de la Savoie n'étaient nullement un peuple d'illettrés. Rappelons simplement que bien avant l'entrée des troupes françaises en Savoie le 21 septembre 1792, le grand écrivain Montaigne, de retour de son fameux voyage en 1581 à travers l'Europe, s'extasiait devant le degré de connaissance scolaire des habitants de la Savoie. Citons encore l'affirmation de Verneilh, préfet de la Savoie de 1802 à 1804, selon laquelle, dans la Savoie d'avant 1792, il existait peu de communes sans un instituteur, allusion aux petites écoles qui, en dehors de toute intervention de l'Etat, étaient créées et gérées par les autorités locales (syndics et curés qui avaient la charge de recruter l'instituteur et d'assurer son financement par un fondation apte à recevoir dons et legs).

Ces petites écoles, qui fonctionnaient en dehors des travaux agricoles, dispensaient un enseignement rudimentaire comprenant essentiellement l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, du calcul, du catéchisme et de la morale, complété, toutes les fois qu'il était possible, par une initiation au latin, confié habituellement au vicaire de la paroisse, matière appréciée par les parents, qui permettait éventuellement l'accès au collège voisin. Il est fort probable que notre commune dont l'importance était déjà notoire, ait bénéficié d'un tel établissement.

Les résultats de ces petites écoles n'étaient d'ailleurs pas à dédaigner, à en juger d'après la statistique établie par Verneilh lui-même pour l'arrondissement de Chambéry :

	1792	1801
Personnes sachant lire et écrire	5791	5064
Personnes jouissant d'une instruction étendue	3794	2768

Que devint la petite école des Marches durant la période révolutionnaire 1792 à 1800 ? Comme la plupart des petites écoles de Savoie, notre école des Marches disparut victime d'une réglementation tatillonne et sectaire et probablement de la confiscation par les autorités en place du patrimoine de la modeste fondation qui en assurait le financement, et ne revit sans doute le jour qu'après le rétablissement en 1801 des libertés religieuses et de la sécurité publique par le régime du consulat. Si nos archives locales sont muettes sur la date de réouverture de cette école, elles nous indiquent par contre qu'elle ferma ses portes en 1819, faute de financement.

Histoire de nos maisons d'école de garçons

Ce n'est que dans sa séance du 14 avril 1831 que le conseil de commune, réunit sur convocation du syndic André Falcoz, se résolut en l'absence de toute obligation scolaire, à remédier, du moins pour les garçons, à cette regrettable situation.

Après avoir rappelé que la commune est privée de maître d'école depuis 12 ans, il invite les conseillers à accepter comme maître d'école le sieur Mathieu Bernard de Saint-Sorlin dont la compétence et la moralité sont attestées par les documents émanant des autorités civiles et religieuses. Après avoir accepté cette candidature, le conseil décide de rénover les anciens locaux scolaires et le logement du maître d'école qui étaient situés au-dessus de la salle consulaire, à 10 pas de la porte d'entrée principale du Bourg, d'allouer au sieur Mathieu Bernard, en sus de son salaire, une indemnité de logement de 50 livres par an au prorata de la durée des travaux et d'autoriser le maître d'école à exiger des parents une rétribution fixée par le conseil, dont les plus pauvres seront exonérés.



La petite école des Marches située après le porche d'entrée du bourg

Remarquons que le régime de cette école, qui venait d'être ouverte par notre conseil de commune, s'apparentait à celui des petites écoles de Savoie, dont elle reprenait le programme prévu par les règlements. Elle n'allait donc ouvrir ses portes que d'octobre à mars avec des horaires tenant compte des conditions d'éclairage de l'époque, les congés coïncidant avec les dimanches et les fêtes de la Toussaint, de Noël, du jour de l'An et de la traditionnelle Saint-Vincent, qui dans la Savoie viticole était fixée le 2 janvier.

Cependant devenue au fil des ans trop exigüe en raison d'une fréquentation scolaire accrue, le conseil de commune décida en 1857 de transférer l'école dans un bâtiment situé entre la route royale et le jardin de la Cure, cédé à la commune par Mr Camille Gouvert, ancien

syndic. Il fut aménagé pour abriter au rez-de-chaussée salles de classe et remise de 28 m² affectée à la nouvelle pompe à incendie que la commune venait d'acquérir et à l'étage, salle de classe et bureau pour les instituteurs. Ce bâtiment fut désormais l'école de garçons de notre village de 1860 jusqu'en 1892.



Bâtiment Gouvert
école de garçons de 1860 à 1892

Ajoutons qu'en 1867 la commune agrandira de 28 m² ces locaux en édifiant à une dizaine de mètres de l'école un bâtiment qui comprendra une remise pour la pompe à incendie et à l'étage une nouvelle salle de mairie plus confortable que l'ancienne salle consulaire.



Bâtiment construit en 1867 contenant au rez-de-chaussée la pompe à incendie et à l'étage la salle de mairie de 1867 à 1892

Enseigneront successivement dans ces modestes locaux les sieurs Mathieu Bernard (1839), Betton Humbert de Chignin (1832-1834), Laurent François de Thônes (1834-1836), Hustache François (1836-1845) et Frezel Louis Mathieu de Beulard, province de Suze (1845 - 1863). Ce dernier eut le privilège d'inaugurer les nouveaux locaux scolaires avant de céder ses fonctions à Michel-Ange Termignon de

Bessans, qui arriva dans notre commune pour la rentrée scolaire 1863 – 1864.

des affaires traitées en mairie ; il décide, lors de la séance du 24 août 1884, la création d'un

Toujours visible de nos jours, elle a conservé sa double destination d'école et de mairie jusqu'à la fin du XXème siècle et a gardé sa physionomie

d'origine en s'intégrant dans le Groupe scolaire CRINCAILLE.

Dans cette même séance du 24 août 1884, le conseil municipal faisant droit à une pétition des habitants de Saint-André, Lachat qui sollicitaient la construction d'une école mixte destinée à recevoir les

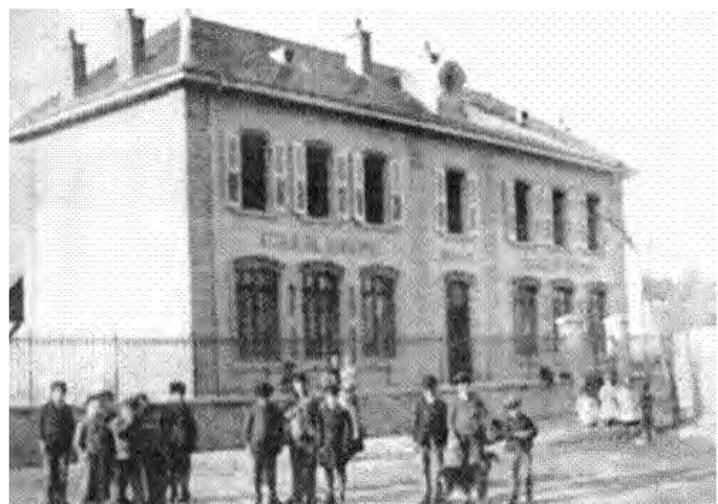
enfants de 5 à 8 ans, qui, en raison de la distance séparant ces hameaux du chef-lieu, ne pouvaient se rendre à la salle d'asile communale durant la mauvaise saison, décide la construction d'un tel établissement qui sera achevé en 1892, sur un terrain acheté



Les écoliers des Marches avec leurs maîtres en 1888

Le 4 mai 1884, un nouveau conseil municipal, avec comme maire Monsieur Charles Mermet, entre en fonction. Après avoir constaté les dégradations persistantes du bâtiment de l'école des garçons, l'insalubrité croissante des salles de classe, l'absence de cour de récréation qui transformait la voirie publique en terrain de jeux avec tous les risques d'accident qu'encouraient les enfants, l'exiguïté d'une salle de délibération construite en 1867 sur la nouvelle remise des pompes où étaient logées par ailleurs les archives municipales et qui s'accordait de moins en moins avec l'augmentation du volume

bâtiment suffisamment vaste pour contenir au rez-de-chaussée les salles de classe, à l'étage une confortable salle de mairie avec une salle des délibérations et le logement des instituteurs. Quant à la cour de récréation, elle était prévue de part et d'autre du bâtiment projeté. Construit sur un terrain offert par la famille Costa de Beauregard, la mairie-école fut inaugurée le 22 septembre 1892.



Mairie-Ecole, écoliers au rez-de-chaussée
salle de mairie et logement des instituteurs au premier étage

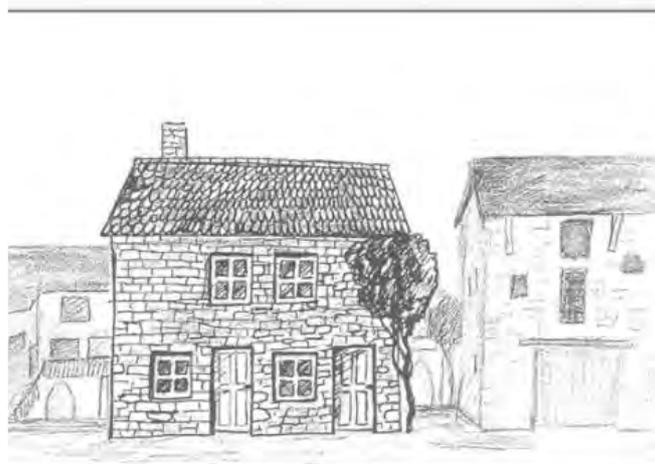
par la commune au lieu-dit "Le Lavieu". Ecole mixte, elle fermera ses portes en 2002 après 100 ans de bons et loyaux services, victime du regroupement et du progrès.



Histoire de nos maisons d'école de filles

Si le conseil de commune s'était résolu sans difficulté à rétablir en 1831, au profit des garçons, l'ancienne petite école fermée en 1819, il se montrait par contre plus réticent pour des raisons financières pour se préoccuper de l'enseignement des filles qui ne débutera que sur l'initiative du père Robert Chapperon, curé de notre paroisse des Marches de 1815 à 1860. Homme de foi et de caractère, il réussit à convaincre le conseil de la nécessité de promouvoir l'enseignement des filles et facilita par ses relations la recherche d'une maison d'école, le recrutement des institutrices et les moyens de financement.

Et le 19 janvier 1844, le conseil de commune, présidé par le syndic Charles Vincent, décida la création de la première école de filles de notre village. Elle ouvrit ses portes à la rentrée scolaire 1844-1845 dans un bâtiment situé à l'intérieur du bourg avec les sœurs de Saint-Joseph, agréées par l'autorité compétente pour dispenser l'enseignement primaire féminin.



Première école de filles ouverte en 1844
et transférée en 1868

Par la suite de l'augmentation du nombre d'élèves, elle s'avéra vite trop exigüe, ainsi le conseil municipal, présidé par le maire André Falcoz, envisagea dès 1864 la construction d'une école de filles sur un terrain situé entre la route impériale et la route de Myans, offert à prix d'affection par la famille Costa de Beauregard. Le bâtiment comprenait au rez-de-chaussée salles de classe pour les écolières, salle d'asile pour les tout petits et à l'étage, logement pour les institutrices et un dispensaire pour les soins médicaux, géré également par les sœurs. Ce bâtiment fut inauguré en 1868.



Deuxième école de filles ouverte en 1868

Voici quelques-unes des sœurs qui formèrent la communauté destinée à dispenser l'enseignement aux filles des Marches et des soins aux familles nécessiteuses. Saluons d'abord Sœur Constance, supérieure de la communauté et directrice de l'établissement jusqu'en 1860 et Sœur Marie Exertier qui lui succéda. Citons encore Sœur Marie Elisabeth d'une famille de La Motte-Servolex qui enseignera de 1845 jusqu'à son décès, survenue après une courte maladie, le 30 mai 1852 et Sœur Marie Sydonie Pégaz de Saint-Innocent qui rejoindra notre école en 1884.

Enseignantes qui seront en ce 19 juillet 1902 arrachées à leurs élèves par la force publique, qui, sans ménagement, procéda à

leur expulsion imposée par le gouvernement pour des motifs idéologiques contre l'avis du conseil municipal et de la population.



Les écolières des Marches avec leurs institutrices en 1897

Une telle mesure aussi brutale qu'inattendue, suscita la profonde indignation des Marcherous qui alertés par la sonnerie du tocsin se rassemblèrent dans la cour de l'école et tentèrent, en vain, de s'opposer à son exécution.

Que devinrent les sœurs après leur départ des Marches ?

Elles regagnèrent la maison mère de Chambéry et furent affectées à des tâches d'assistance ou d'enseignement privé. L'une d'entre elles, la Sœur Marie Sydonie PEGAZ, poursuivit des études médicales et prit la direction d'une clinique parisienne. En 1907, elle est envoyée en Russie comme supérieure générale de l'hôpital français de Saint Pétersbourg. En 1914, le président de la République, Raymond Poincaré, effectue son premier voyage officiel en Russie, et au cours de sa visite à l'hôpital français, décorera la Sœur Sydonie de la légion d'honneur pour services rendus à la République. A son retour en France en 1918, on lui confie la direction de l'hôpital de Rumilly et en 1925 elle est

appelée par la municipalité d'Aix-les-Bains pour assumer la direction générale des hospices civils de la ville. Fonction qu'elle remplira jusqu'à son décès en août 1948, à l'âge de 86 ans.

Singulier destin que celui de cette sœur expulsée de son école comme une vulgaire délinquante le 19 juillet 1902, et décorée en 1914 de la plus haute distinction française, la légion d'honneur par le chef de l'Etat lui-même pour services rendus à la Nation !



Ecole Saint Maurice créée en 1902

L'expulsion *manu militari* des sœurs de Saint-Joseph qui pendant 57 ans s'étaient consacrées à l'enseignement primaire féminin et assuraient des soins d'urgence à la population, avait provoqué une violente indignation se traduisant par la création d'une école libre, « l'école Saint-Maurice » fonctionnant sous le régime du contrat d'association, qui détermine la nature de ses rapports avec l'Etat et la commune. Ainsi s'explique la coexistence pacifique dans notre village de 2 écoles primaires dont les élèves se retrouvent dans des services communs (garderie, restaurant scolaire) gérés par notre municipalité, ces écoles contribuant pour leur part aux diverses manifestations de la vie du village.

Au terme de cette chronique qui s'est proposée de mettre en évidence quelques aspects de l'histoire de l'enseignement primaire des garçons et des filles dans notre commune des Marches de la fin du XVIIIème au XXème siècle, nous ne manquerons pas de rendre hommage à tous ceux, qui à des titres divers, ont contribué à bâtir, équiper et animer dans des conditions autrement plus difficiles que les nôtres, les modestes maisons d'école que nous avons reçues en héritage.

Tous, avec une égale bonne volonté, ont consacré le meilleur d'eux mêmes à la formation morale, humaine et intellectuelle des jeunes marcherus de leur temps, et méritent à ce titre de recevoir l'affectueuse gratitude de leurs compatriotes d'aujourd'hui.

Sources :

Archives communales

Archives paroissiales

Archives diocésaines

Jussieu (A.) (de) : Histoire de l'instruction primaire en Savoie MAS. 1875

Témoignages recueillis auprès des Marcherus hélas aujourd'hui disparus.

Dessins : F. Pacchioli

Enoncé du problème du Certificat d'étude paru dans le Bulletin N° 5

L'air pur contient 20% de son volume d'oxygène et pour ainsi dire pas de gaz carbonique. Par heure, une personne consomme 25 l d'oxygène et rejette par la respiration le même volume de gaz carbonique.

Une salle de classe contenant 43 élèves et leur maître mesure 8 m × 7 m × 3,5 m. Calculez :

1. Le poids de l'air qu'elle contient. (1 l d'air pèse 1,3 g)
2. Le nombre de litres d'oxygène disponibles dans la classe au moment de l'entrée en classe ; le nombre de litres d'oxygène consommé et le nombre de litre de gaz carbonique rejetés au bout d'une séance de 1 heure.
3. Quel est alors en volume, le pourcentage de gaz carbonique dans la salle ?
4. Quand la proportion de gaz carbonique dans l'air dépasse 1 %, on ressent des malaises. Au bout de combien de temps est-il par conséquent absolument nécessaire d'aérer la salle ?

Solution

1.

Le volume de la pièce est de
 $3,5 \times 8 \times 7 = 28 \times 7 = 196 \text{ m}^3$

Si le poids de 1 l d'air est de 1,3 g, alors le poids de 1 m³ d'air est de 1,3 kg. Le poids de 196 m³ est donc de
 $196 \times 1,3 = 254,8 \text{ kg}$

2.

Le nombre de litres d'oxygène disponible dans 196 m³ d'air est de :

$$196\ 000 \times 20 \div 100 = 39\ 200 \text{ l}$$

Le nombre de litres d'oxygène consommés par les 44 personnes présentes dans la salle au bout d'une heure est
 $25 \times 44 = 1\ 100 \text{ l}$

Le nombre de litres de gaz carbonique rejetés en 1 h est de 1 100 l

3.

Le pourcentage de gaz carbonique dans la salle est alors de
 $1\ 100 \div 196\ 000 \times 100 = 0,56 \%$

4.

Le volume de gaz carbonique ne doit pas dépasser

$$196\ 000 \times 1 \div 100 = 1\ 960 \text{ l}$$

Pour obtenir 1 960 l de gaz carbonique à raison de 1 100 l par heure il faut

$$1\ 960 \div 1\ 100 = 1\text{h } 47 \text{ min}$$

Il faut aérer la pièce au plus tard au bout de 1h 46 min

Légendes..... Le Sarvan

Un cauchemard domestique oublié

Ghislain Garlatti



En cette saison d'ensoleillement décroissant et de promenades automnales, l'atmosphère est propice à l'exploration d'un patrimoine particulier. Le passé nous livre parfois ses vérités, il nous livre aussi, par bonheur, ses mystères et ses peurs.

De ce patrimoine qui fait peur, qui se souvient des bêtes fantastiques qui hantaient les Alpes et la Savoie il n'y a pas encore si longtemps de ça ? Qui se souvient du mystérieux « Sarvan » ?

Cet être fantastique hantait les maisons et les vieilles granges, on le décrit de diverses manières de différentes tailles et de différentes couleurs. Insaisissable c'est lui qui, la nuit, tressait les queues des juments ou cassait les assiettes de la cuisine...

Ressuscitons pour un soir ces vieilles frayeurs grâce à la lecture de quelques pages du recueil d'Alice Joisten et de Christian Abry : "Les êtres fantastiques des Alpes". Replongeons-nous pour une fois dans la terreur enfantine au point d'en avoir peur de marcher seul dans la nuit.

Si le recueil ne contient aucune histoire venant des Marches (on espère que des lecteurs nous en enverront !) le livre évoque des anecdotes venues de villages voisins. Par exemple en 1957 à Chapareillan une personne raconta : «Moi, j'ai entendu raconter par mes parents que dans une maison de La Palud, y avait une bête qui s'appelait servan et qu'ils l'apercevaient de temps en temps sous toutes sortes de formes : forme d'un chien, forme d'un cochon, forme d'un homme, d'un curé en noir. Ils s'en effrayaient pas parce qu'ils en avaient l'habitude. » ou encore « à la Palud chez les G., le Sarvan donnait à manger aux vaches, la nuit, et leur tirait le lait. Mais on ne le voyait jamais »

Une autre source déclare en 1958, cette fois-ci à Chignin : « Dans les vignes de Chignin, les femmes sortaient un peu brusquement des celliers isolés par crainte du Sarvan. Parfois leur jupe restait prise dans la porte : c'était le sarvan ! »

"«Plusieurs vigneronns s'étaient réunis un dimanche dans un cellier pour boire le coup. Alors, quand ils sont sortis, le sarvan était sur le toit et jetait toutes les ardoises sur les vignes. Quand ils furent éloignés du Sarvan, ils lui dirent : «Gare à toi si toutes les ardoises ne sont pas sur le toit demain matin !»" Le lendemain, ils sont retournés voir le cellier et il n'y manquait pas une seule ardoise.

Légendes..... Le Sarvan

Un cauchemard domestique oublié

De même en 1965, à Curienne, quelqu'un raconte que «Le soir, en l'absence de son mari qui était allé travailler dans les vignes «par les abymes» de Myans, une femme de Curienne entendait le sarvan qui, telle une bête, montait les escaliers deux par deux, entrait dans sa chambre, sautait sur son estomac où il l'étouffait. Mais pour notre informateur, «c'était la peur qui l'étouffait ».

Pour finir, citons cette histoire recueillie en 1958 à Entremont-le vieux : «Un nommé Jean P. d'Apremont, qui faisait le cantonnier sur la route du Granier, venait trouver une fille à Saint Pierre d'Entremont. Une nuit, c'était par là une heure du matin, il venait voir sa bonne amie ; il avait bu la goutte et il partait en chantant. Il s'en allait chez lui, un peu plus loin que le col du Granier. Arrivé aux gorges du Couzon, il a aperçu de loin un bel homme habillé d'un beau complet noir. «Attendez, monsieur nous allons faire route ensemble». Le bonhomme s'est arrêté net et puis il a attendu. Le cantonnier est arrivé près de lui et il a vu qu'il avait de grandes moustaches et qu'il était bien habillé. Sur ce fait, le Monsieur l'a attrapé par le bras. Il était d'une force inouïe, il n'a jamais pu s'en défaire. Il l'a entraîné sur la route et, arrivé à la croix de saint-Marc, au lieu de filer par la route, il a tourné sur ses pas, puis en bas dans le bois. Jamais il n'a dit mot. Jean P. faisait des secousses pour s'en aller de lui : il voyait bien qu'il n'allait pas où il fallait. Pour se retenir, il courbait avec son bras gauche des arbres gros comme son bras, mais il n'y avait rien à faire. Le monsieur l'a entraîné jusqu'au gouffre. Si vous voyez cette rivière ça fait des ronds comme la table et l'eau bouillonne dedans ! Il a été au bord, prêt à sauter. Quand il a vu le précipice, il a pris peur, c'était sa mort. Il a crié : «Sainte Vierge de Dieu, venez à mon secours, je suis perdu !» Le monsieur le lâche, et en le lâchant il voit qu'il avait ses reins toutes creuses. Et puis le Monsieur lui dit : "une autre fois, vous filerez votre chemin et vous laisserez faire l'homme qui a à faire !" Et puis il a disparu; il n'a plus rien vu.

BULLETIN D'ADHESION

Monsieur, Madame :

Adresse :

Tél :

Mail :

Paiement par chèque à l'ordre de : Association Mémoire et Patrimoine de Les Marches (10€)

Sècheresse, sècheresse

Max Perrin

Chaque été, paraissent désormais, dans les journaux et sur les panneaux d'affichage les rituels avis des autorités préfectorales restreignant ou interdisant l'arrosage des jardins, le lavage des voitures, le fonctionnement des fontaines et autres contraintes, suscitant diverses considérations sur le réchauffement du climat et autres calamités météorologiques.

Ces rappels ne manquent pas de déclencher, chez ceux qui l'ont vécu, le souvenir de l'été 1976, «la canicule du siècle» avec son cortège de prairies et champs brûlés par un soleil de plomb, ses arbres flétris, ses jardins désolés, le thermomètre frisant les 40°C le jour et ne descendant pas au dessous de 20°C la nuit. Dans le village de Saint-André, nul besoin d'interdire l'usage du précieux liquide, car dès le début juillet et pendant presque trois mois le réseau d'alimentation se trouva complètement à sec, la pénurie rendant difficile sinon impossible les tâches ménagères élémentaires, entraînant des conséquences sur l'hygiène et compromettant les travaux préparatoires des vendanges qui s'annonçaient particulièrement précoces en raison de la chaleur inhabituelle.

Face à ce désastre et dans cette situation extrême, le civisme et la solidarité se révélèrent et permirent de pallier aux conséquences les plus nocives. Ainsi, un viticulteur, Maurice Gandy, adjoint au maire, qui avait l'usage particulier d'une source jamais tarie décida de sa mise à disposition pour la collectivité villageoise ; une pompe suffisamment puissante facilita le raccordement aux canalisations grâce au dévouement et au savoir-faire des pompiers (à l'époque chaque commune avait ses propres soldats du feu) et des employés municipaux. Cela autorisa quelques heures par jour la satisfaction des besoins essentiels de la population.

En octobre, il plut !

Mais ce malheur eut un côté positif : des négociations se nouèrent avec la commune voisine de Chapareillan qui disposait de sources abondantes et peu utilisées. L'accord conclu aboutit à une répartition équitable de la ressource : il n'y eut plus de pénurie comme celle de 1976 à Saint-André.

Vers la fin de l'âge d'or ?

Ghislain Garlatti

Age d'or de la communauté 1958 - 2008

Depuis 50 ans l'organisation économique du village a bien changé, après le «siècle noir» (1880 à 1950) où l'avaient plongé les crises de l'agriculture et la première guerre mondiale, le village profita de l'âge d'or dès 1950.

Rappelons-nous l'étude parue dans un précédent bulletin : en 1958, le 1/3 des électeurs du village était sans activité, pour les autres : 49% étaient cultivateurs, 24% des actifs travaillaient «hors agriculture» dont 6% dans les services publics, et 6% en tant qu'artisans ou ouvriers qualifiés. Les activités marginales : le travail peu qualifié représentait 5%, les commerçants 3%, les employés 2%, les religieux 2%.

Un demi-siècle plus tard en 2006, grâce aux travaux de l'Insee, les statistiques étaient les suivantes : les actifs ayant un emploi représentaient 47% de la population totale. On note clairement une compression des agriculteurs, qui ne représentent plus que 4% des ces actifs. Le taux d'artisans et de commerçants reste faible à 6,6%. Par contre le développement du salariat a profondément marqué la société villageoise : on dénombre ainsi 45% d'employés et d'ouvriers. Le village, profitant du développement, a aussi acquis de nouveaux profils socio-économiques avec 34% de professions intermédiaires et 11 % de cadres.

Dans le même temps le village passa de 1000 à 2500 habitants. Véritable «âge d'or» de croissance démographique et économique la période a considérablement enrichi la communauté des Marches en familles mais aussi en capital. L'arrivée de classes moyennes a entraîné la hausse des qualifications mais aussi la hausse des prix des terrains et la hausse des revenus par habitants (il y a 14 foyers imposés à l'I.S.F. aux Marches, la commune est par ailleurs le 9ème lieu de résidence de ISFistes en Savoie). Cette "modernisation" va t-elle continuer ou a-t-elle atteint son point d'arrêt ?

"La crise" ou plutôt les crises

"Mémoire et patrimoine" a eu l'occasion de traiter de nombreuses crises qui ont touché la communauté de Les Marches (crise alimentaire au XVIIIème siècle, crise climatique et aussi crise démographique), il est aujourd'hui possible de parler aussi de la crise économique actuelle qui touche notre village. Ce n'est évidemment pas dans les médias nationaux ou régionaux qu'il est possible d'aborder un sujet aussi local. Ce n'est pas pour autant qu'il faut croire que Les Marches n'a pas été touché et que la vie économique ne s'est pas aggravée, les derniers mois, au contraire.

Age d'or de la communauté (1958 - 2008)

Il faut tout d'abord comprendre qu'en ce début de XXIème siècle l'économie du village repose à 12% sur l'agriculture, à 25% sur le secteur de la construction et sur le tertiaire à 59 %, l'industrie ne représentant que 3%.

Or la plupart de ces secteurs connaissent depuis déjà plusieurs années une crise structurelle. Ainsi l'agriculture, qui ne se maintient aux Marches que par la viticulture ne doit pas faire illusion. Les Marches a beau être la première commune viticole de Savoie, ce n'est pas le vin qui lui confère une économie solide. La quasi totalité des viticulteurs du secteur a une activité complémentaire ou principale en dehors de l'agriculture. Seul deux ou trois producteurs et autant de négociants arrivent à tirer leur épingle du jeu. La crise du vin est une réalité et elle menace même les mieux lotis.

L'industrie, qui ne s'est jamais réellement implantée aux Marches, mais qui fournit du travail extra communal aux Marcherous, souffre, elle aussi, d'un long déclin. L'industrie savoyarde ou iséroise est à l'agonie, de même que les secteurs de l'électronique. A Montmélian et à Chapareillan, la fermeture d'ateliers ou d'entreprises concernant ces nouvelles technologies a d'ores et déjà provoqué le chômage de travailleurs marcherous. Quant aux deux secteurs qui paraissaient solides la construction et le tertiaire, la crise financière de 2008 les a durement touché.

Cette crise conjoncturelle, dûe à l'éclatement des bulles spéculatives bancaires et financières américaines et européennes a réellement touché les Marcherous.

Sans aller dans les détails et pour simplifier la compréhension du lecteur, il est nécessaire de se rappeler que la croissance américaine, européenne et savoyarde de ces dernières années a été financée par l'endettement et le crédit. Par exemple,

aujourd'hui on construit sa maison en faisant un crédit, on développe son entreprise en s'endettant, on construit des salles communales en empruntant.

Le problème des prêts, c'est qu'il faut les rembourser et de nombreux citoyens américains se sont vus incapables de payer les taux exorbitants des crédits qu'ils avaient contractés. De nombreuses banques américaines et anglaises ont fait faillite, asséchant du même coup les places boursières mondiales. L'ensemble du système économique s'est ainsi retrouvé, quasiment du jour au lendemain, sans liquidité pour financer les projets.

La région Rhône-Alpes, jusqu'alors dynamique a subi de plein fouet ce premier choc, notamment dans la construction. Dès l'été 2008, les premiers signes d'un ralentissement ont été sensibles dans le bâtiment. Ces signes ont très vite été suivis par des arrêts de chantiers. L'hiver 2008-2009 a été une période de doute, y compris pour les artisans et les sociétés de construction des Marches. Maçons, charpentiers, sociétés du BTP ont vu leur carnet de commande amputé du quart, non renouvellement des intérimaires, chômage technique, ce fut la plus grande crise pour la profession depuis les années 1990. Les deux plus grandes sociétés d'intérim locales ont même dû fermer leur portes quelques temps. Dans toute la région, il a été recensé jusqu'à 1/3 de constructions en moins que l'année précédente créant évidemment autant de chômage. La situation s'est améliorée au printemps 2009, mais pour combien de temps ?

La production nationale de richesse de 2008 fut inférieure à la production de 2007, et pour Rhône-Alpes l'été 2009 sanctionnait un recul de -5 %. Ce fut la récession aussi au niveau local. La spirale recessionniste s'est en-

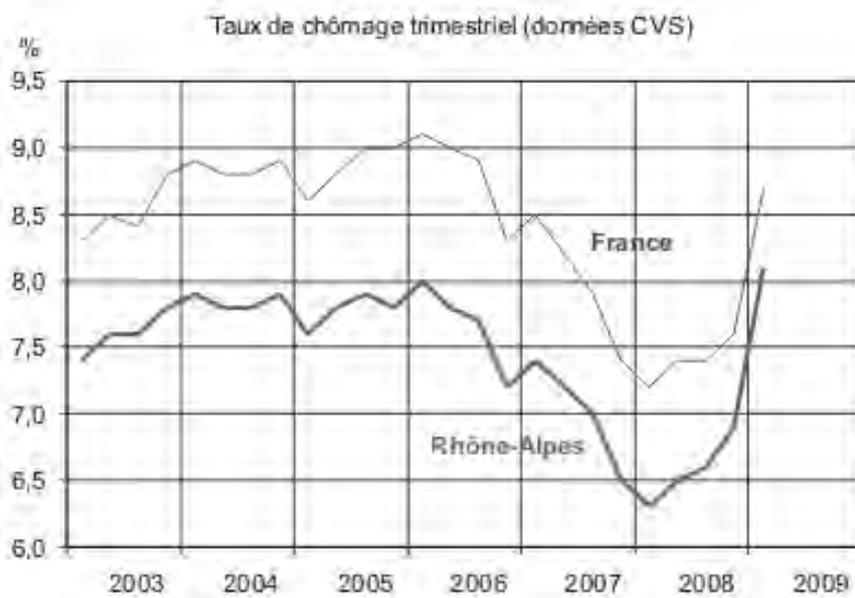
clenchée assez vite : moins de richesse créée donc moins d'argent sur le marché, donc baisse des prix (y compris de l'immobilier).

Les mois passés ont même affiché, pour la première fois, un recul de l'emploi salarié dans le secteur tertiaire. L'économie marcherue a encaissé ce choc conjoncturel : précarisation dans le secteur de la construction, chômage pour de nombreux manoeuvres, flottement et incertitude dans le secteur tertiaire ; même la valeur immobilière des Marches a chuté.

Le morale a baissé en même temps qu'au fil des années le chômage des Marcherues

changer au problème : 20% de retraités en 1999, 22 % en 2006... Et 150 étudiants en 1999 seulement 145 en 2006. Ces indicateurs sont de mauvais augure pour la communauté qui peut glisser vers un nouveau «siècle noir».

Qu'en sera-t-il en 2010 ? Ces tendances vont-elles se confirmer ? C'est tout l'intérêt des études statistiques, notamment le recensement futur qui s'effectuera en janvier 2010 par l'Insee. Cette enquête, importante, nous permettra de savoir si la crise actuelle n'est que passagère ou si, au contraire, elle marque la fin de l'âge d'or débuté dans les années 1950.



augmentait : 67 personnes sans emploi en 1999, 77 en 2006, peut-être plus de 100 en 2009.

La reprise semble se dessiner, mais les statistiques montrent un problème plus profond. Des chiffres indiquent que Les Marches entre dans un nouveau déclin structurel, celui du vieillissement de la population.

L'arrivée de nouvelles familles ne semble rien

La Poste aux Marches après l'Annexion

Ghislain Garlatti

Grâce à quelques documents transmis par Monsieur Jean-Pierre Dubrulle, spécialiste de l'univers postal savoyard, il est possible d'éclaircir de quelques informations nouvelles, une petite partie de l'histoire du village après l'Annexion.

A l'époque de Napoléon III, le système postal local reposait sur : le « receveur » qui touchait 800 ou 1000 fr de traitement, le « distributeur » (420 fr) et le simple « facteur local » (240 fr). Les archives départementales ont gardé quelques précieuses notes de service concernant la nomination et les mutations de ces agents. Ces écrits sont une source d'information de première qualité pour l'histoire communale.

Après l'Annexion de 1860, le service postal est assuré par des Marcherus : André Falcoz, ancien secrétaire de Mairie est nommé distributeur en 1861, puis il est remplacé par sa sœur Lydie Falcoz en 1863. Dans le même temps, Joseph Million est nommé facteur en 1861, après démission il sera remplacé en 1862 par François Droguet.

Puis, rapidement ces emplois sont pourvus par du personnel spécialisé, muté selon les besoins, d'une commune à une autre : Mademoiselle

Falcoz, démissionnaire, est remplacée en 1863 par Georges Blanchet qui, lui-même, démissionne en 1865 en faveur de Marie-Françoise Diano (originaire de Yenne), qui devint ainsi distributrice aux Marches. Elle sera envoyée en 1866 à Aiguebelle. François Duvillard arrive de Saint-Jean-d'Arves, il devient distributeur en 1866 et il restera jusqu'en 1869, date à laquelle il part à La Chambre. Anciennement en poste à Chapareillan, Marie-Lucie Paul, née Guillaume, sera distributrice aux Marches de 1869 à 1873 puis partira à La Chambre puis à Ruffieux. Marie-Joséphine Delseries est receveuse aux Marches 1873 à 1875, après elle, le service est assuré par Lelia-Victorine-Joseph Ougier.

La grande mobilité de ces agents des postes saute aux yeux. Il arrive même que, tout en restant titulaire d'une commune, ils aillent en mission à l'autre bout de la Savoie. Lors de leur absence, des locaux volontaires, ayant fait une demande au Préfet (relayée par la mairie), et reçu l'autorisation de la direction des postes, assurent l'intérim.

A cette occasion, on découvre parfois des informations capitales, cachées dans les biographies individuelles.

Ainsi, en mars 1865, la candidature de Jacques Perceval (né le 6 avril 1817) arrive sur le bureau du directeur des Postes. Sa demande est refusée car il dépasse de 3 ans la limite d'âge, fixée à 45 ans. Ce document est important pour nous, historiens, car nous apprenons qu'il a été ancien militaire, sous-officier, décoré de la médaille de la valeur militaire et qu'il a été blessé lors de la bataille de Novare (Italie). Son bras gauche est invalide. Il se plaint d'une « faible pension » et qu'il a été « insuffisamment rémunéré sous le régime sarde ». Pour « Mémoire et Patrimoine », c'est le premier Marcheru identifié ayant participé aux combats qui précéderont l'Annexion.

Autre cas intéressant, celui de Jean Gros-Daillon, qui



veut remplacer François Duvillard au poste de distributeur en mai-juin 1868. Gros-Daillon est bien connu de l'équipe de «Mémoire et Patrimoine» puisque nous retrouvons son nom sur des documents municipaux et surtout nous savons qu'il a enseigné aux Marches à partir de 1861. Plus encore, sa candidature nous apprend, que cet instituteur-adjoint, selon les mots du maire de l'époque A. Falcoz, était «d'une extrême timidité» «cause constante de non réussite au brevet de capacité» et c'est pour cette raison qu'il «n'arrive pas au titre d'instituteur». Il est surprenant d'apprendre que les sévères instituteurs de l'époque puissent être timides au point

de rater leur propre examen ! Le fait d'être «adjoint» et non-titulaire semble affecter grandement le budget de la famille Gros-Daillon puisque l'intéressé justifie ainsi sa démarche : «le traitement qui m'est alloué est presque insuffisant pour subvenir à mes besoins et à ceux de ma famille» étant «père de famille sans patrimoine»¹. Il ne pourra malheureusement pas devenir «distributeur» car il devrait pour cela résigner ses fonctions d'instituteur-adjoint. Ce qui ne l'empêche pas d'assurer ce service en automne 1867 et au printemps 1868, en tant qu'auxiliaire, puis de remplacer Monsieur Duvillard et Madame Paul pendant deux ans. A chaque fois, il prête serment :

«Je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'empereur, je jure en outre de remplir fidèlement mes fonctions et de garder et d'observer exactement la foi du secret des lettres, et de dénoncer aux tribunaux toutes les contraventions qui viendraient à ma connaissance».

¹ Lorsqu'il en fera la demande, il découvrira en 1875 que lui et sa famille sont exclus des pensions de retraites car il était simplement auxiliaire des postes.

Intermède patoisant ...

Version sociale de la célèbre chanson, transmise par Gérard Laurent

Ban Ban la cloch' de Myans

Cui sont morts ?
 Les 2 babans
 Cui les on tuo ?
 Lou tre sodors
 Y'o sont ?
 Darrié le mollard
 Che ndzon ?
 De pan moji
 Che bevon ?
 D'egua de puits
 Che fedz'on ?
 De tsapiau gris
 Pe cui ?
 Pe Djan Toubi

Ban Ban la cloche de Myans

Qui sont morts
 Les 2 babans
 Qui les a tués ?
 Les 3 soldats
 Où sont-ils ?
 Derrière le mollard
 Que mangent -ils ?
 Du pain moisi
 Que boivent-ils
 De l'eau du puits
 Que font-ils ?
 Des chapeaux gris
 Pour qui ?
 Pour Jean Toubib

Actualités

Une saison estivale bien remplie

Convivialité et qualité étaient au rendez-vous en mai dernier lors de la soirée annuelle de l'Association, qui fêtait ses trois ans d'existence. Près de 70 personnes ont assisté à cette soirée articulée en deux temps. C'est tout d'abord Nadezhda Slavova, archéologue, qui présenta l'époque romaine en Allobrogie et la découverte durant l'été 2008 du site gallo-romain riche en céramiques, tuiles et éléments de construction. Ce fut ensuite le très connu écrivain et cuisinier Philippe Roman qui prépara un repas à la mode romaine ponctué de la déclamation de plusieurs de ses oeuvres.



En juin, le groupe de généalogie avait été invité à Bellecombe et, à cette occasion, a rencontré d'autres associations, tissant des liens pour les travaux futurs.

En juillet, une dizaine de membres de l'association est partie explorer les pentes du Granier à la recherche du mystérieux lac sablé, des chaudrons et du lac noir.



DONS

Monsieur, Madame :

Adresse :

Tél :

Mail :

Versement par chèque à l'ordre de : Association Mémoire et Patrimoine de Les Marches

Actualités

Une saison estivale bien remplie

Remercions par ailleurs

- Toutes les personnes qui à l'occasion des journées du patrimoine, par leur intervention, prêt de livres, cahiers et objets, témoignages oraux, ont permis la réalisation de l'exposition sur l'école d'autrefois, merci également à l'écomusée de Grésy sur Isère pour le prêt de matériel de classe.



- Monsieur GARCIN, qui nous a fait part d'une trouvaille faite dans les années 1980-1981. A 2-3 mètres de profondeur, dans la marne et la pierre du Granier fut trouvé un morceau de souche de bois non identifié. De couleur brun noir, de 50 cm de long et 15 cm de large, le morceau ne comporte pas de trace de taille humaine et part en écaille. C'est, très probablement, un arbre emporté par l'éboulement du granier en 1248. Son signalement permet ainsi de mieux comprendre la catastrophe médiévale.

- La famille CARLE, pour nous avoir fait part des découvertes qui ont eu lieu lors des travaux d'adduction d'eau de Murs. A cette occasion ont été exhumées de vieilles canalisations en terre cuite. L'équipe de Mémoire et Patrimoine n'a pu dater avec précision cette trouvaille. Ces canalisations, sans doute contemporaines (fin XIXème ou plus probablement début XXème) ne sont en tout cas pas médiévales.



Fin août, 18 personnes avaient été invitées par Monsieur J.-P. Poncet à une démonstration de batteuse et à une visite de son musée.



A la mi-septembre nous organisons les journées du patrimoine sur le thème de l'école. Nous avons réuni 60 personnes autour d'une conférence réalisée par Monsieur Pin et une exposition de mobiliers et de photos de classe. 164 élèves de la commune ont répondu à notre invitation. Témoignages sonores, ateliers d'écriture, épreuve de dictée du certificat d'étude sous l'oeil attentif du maître en blouse grise, ont permis un bond dans un passé finalement pas si lointain.

Programmation 2010



28 et 29 novembre
2009 présence au
salon «Livre en Marches»
Salle Montgrabe Ile

Sam e di 16 janvier
m anifestation patoisante

29 janvier
à 18h 30
A.G. extraordinaire
Espace Be Ile garde

Sam e di 10 avril
Célébration du 150èm e anniversaire
du rattach em ent/annexion de la Savoie
Salle Saint Maurice

4, 5 et 6 juin
Festival de Barraux

Juin
fouilles archéologiques

18 et 19 septem bre
Journées du Patrim oine
Salle Saint Maurice

18 et 19 septem bre
Le Manège à Cham béry
congrès régional
d'H istoire et de Généalogie